



Assemblée générale

Distr. générale
20 janvier 2003

Cinquante-septième session
Point 165 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale

[sur le rapport de la Sixième Commission (A/57/572)]

57/30. Octroi à la Banque asiatique de développement du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale,

Soucieuse de renforcer la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Banque asiatique de développement,

1. *Décide* d'inviter la Banque asiatique de développement à participer à ses sessions et travaux en qualité d'observateur ;
2. *Prie* le Secrétaire général de prendre les dispositions voulues pour appliquer la présente résolution.

*52^e séance plénière
19 novembre 2002*